

Honoraires valables à compter du 01/09/2024

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

Transaction

Habitation

Jusqu'à 40 000 €	5 000 € TTC
De 40 001 € à 80 000 €	6 000 € TTC
De 80 001 € à 120 000 €	8 000 € TTC
De 120 001 € à 150 000 €	9 000 € TTC
De 150 001 € à 200 000 €	11 000 € TTC
De 200 001 € à 250 000 €	13 000 € TTC
De 250 001 € à 350 000 €	16 000 € TTC
De 350 001 € à 450 000 €	22 000 € TTC
De 450 001 € à 650 000 €	25 000 € TTC
De 650 001 € à 900 000 €	5 % TTC
Plus de 900 001€	4 % TTC

Terrain

Jusqu'à 100 000 €	8 000 € TTC
De 100 001 € à 150 000 €	12 000 € TTC
De 150 001 € à 270 000 €	16 000 € TTC
Plus de 270 001€	20 000 € TTC

Avis de valeur

180 € TTC

Location

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 modifié par la loi « ALUR » du 24 mars 2014 :
Décret n°2014-890 du 1er août 2014) ».

Entremise et négociation 200 € TTC [Bailleur]

Visites, constitution de dossiers et rédaction d'acte

Pour une surface inférieure à 30m ²	8 € TTC/m ² [Bailleur]	8 € TTC/m ² [Locataire]
Pour une surface entre 30 et 50m ²	7 € TTC/m ² [Bailleur]	7 € TTC/m ² [Locataire]
Pour une surface supérieure à 50m ²	6 € TTC/m ² [Bailleur]	6 € TTC/m ² [Locataire]

Etat des lieux 3 € TTC/m² [Bailleur] 3 € TTC/m² [Locataire]

Plafonné au 3/4 maximum du loyer mensuel TTC pour la bailleur et pour le locataire.

Gestion

Honoraires pour tout loyer supérieur à 800€

7,2% TTC du montant du loyer + charges

Honoraires pour tout loyer inférieur à 800€

8,4% TTC du montant du loyer + charges

La liste des prestations sont disponibles sur simple demande dans votre agence Alpilles Soleil immobilier ainsi que l'étude d'un tarif ajusté en cas de logements multiples.